

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 28 SEPTEMBRE 2004

- LE RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE SUR LES COMPTES
- LE RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
- LE RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
- LE DOCUMENT CERTIFIE PAR LES COMMISSAIRES AUX COMPTES INDIQUANT LE MONTANT GLOBAL DES REMUNERATIONS VERSEES AU TITRE DE L'EXERCICE ECOULE AUX 05 PERSONNES LES MIEUX REMUNEREES
- L'AVIS DE CONVOCATION ET LE TEXTE DES RESOLUTIONS DES 11, 16, ET 24 SEPTEMBRE 2004
- LE PROJET DES RESOLUTIONS PROPOSEES
- LA LISTE DES ADMINISTRATEURS



SOCIETE D'ETUDES ET DE TRAVAUX POUR L'AFRIQUE DE L'OUEST

« SETAO »

Société Anonyme avec Conseil d'Administration au capital de 672.000.000 FCFA

Siège Social : 22, rue des Foreurs – 01 BP 925 – Abidjan 01

R.C.S ABIDJAN 1219

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2003

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, Chers Actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire, conformément à la Loi et aux statuts, pour vous rendre compte de notre gestion et soumettre à votre approbation le bilan et le compte de résultat de votre Société au cours du dernier exercice clos le 31 décembre 2003, ainsi que vous faire part de son évolution prévisible.

ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

Au cours de l'exercice écoulé, SETAO a réalisé un Chiffre d'Affaires hors taxes de 2.076.887.854 F CFA contre 753.276.209 F CFA pour l'exercice précédent.

Ce Chiffre d'Affaires se répartit comme suit :

- Travaux (fin du marché de Treichville)	:	1 956 624 136 F CFA
- Prestations de Service et produits accessoires	:	120 263 718 F CFA

Devant l'absence d'activité et de perspectives, les structures de la Société ont été réduites au strict minimum pour maintenir la Société en existence sans aggraver le niveau des dépenses structurelles et la sous-couverture des frais fixes de fonctionnement.

L'exercice s'est soldé par une perte nette de 298.134.687 F CFA contre un bénéfice net de 120 890 247 F CFA pour l'exercice précédent.

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

La perte nette de l'exercice s'élève à 298.134.687 F CFA.

Nous vous proposons de l'affecter au montant du Report à nouveau dont le montant sera ainsi porté de (5.878.240.645) F CFA à (6.176.375.332) F CFA.

EVOLUTION ET PERSPECTIVES 2004

La conjoncture économique en Côte d'Ivoire ne permet pas de prévoir un redémarrage des activités de la Société durant l'exercice 2004 et les perspectives restent très pessimistes. Dans ce contexte, la structure de la Société doit rester à la taille minimale dans l'attente d'un redémarrage ultérieur.

EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIERE AU REGARD DES DISPOSITIONS LEGALES

Nous vous rappelons que, du fait des capitaux propres devenus inférieurs à la moitié du capital social, les actionnaires de la Société avaient été consultés sur la dissolution de la Société lors de l'Assemblée Générale Mixte du 28 juin 2000 et s'étaient prononcés sur la poursuite de l'activité. Au cours de l'Assemblée Générale tenue en 2003, les actionnaires avaient constaté que la situation des capitaux propres de la Société n'avaient pu être rétablie du seul fait des résultats de la Société et BOUYGUES BATIMENT INTERNATIONAL avait assuré la Société de son soutien notamment en matière de financement de ses besoins de trésorerie, dans l'attente d'un redémarrage de l'activité.

Le contexte socio-économique restant très défavorable à une reprise d'activité permettant un redressement significatif de la situation économique de la SETAO, nous vous informons que BOUYGUES BATIMENT INTERNATIONAL, actionnaire majoritaire, a mis en place une convention de prêt complémentaire en faveur de SETAO, pour un montant de 3 000 000 EUR (trois millions d'euros), afin de faire face aux besoins de trésorerie de la Société, limiter les frais financiers et permettre le remboursement en grande partie des découverts locaux.

Cette nouvelle facilité accordée par la maison-mère, bien que ne permettant pas la reconstitution des capitaux propres de la SETAO, lui permet d'alléger ses charges financières et marque le soutien de la maison-mère à sa filiale.

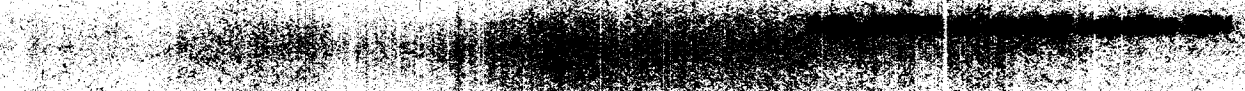
RESOLUTIONS

Dans les résolutions qui vous sont soumises, nous vous proposons de :

- vous prononcer sur le rapport du Conseil d'Administration ainsi que sur les rapports des Commissaires aux Comptes,
- approuver le bilan et le compte de résultat pour l'exercice clos le 31 décembre 2003,
- donner quitus de sa gestion à votre Conseil d'Administration,
- approuver l'affectation du résultat de l'exercice 2003.
- renouveler le mandat de Henri-Pierre MAURY en sa qualité d'Administrateur, pour un nouveau mandat de six ans.

Nous vous demandons de bien vouloir vous prononcer sur les résolutions qui sont soumises à votre vote.

Rapport du Conseil d'Administration
à l'Assemblée Générale Ordinaire établi
le 9 juillet 2004



COPIE

**SOCIÉTÉ D'ÉTUDES ET DE TRAVAUX POUR
L'AFRIQUE DE L'OUEST, S.A.
SETAO**

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2003

KPMG
AUDITEURS ASSOCIÉS en Afrique
01 BP 3172 – Abidjan 01
S.A.R.L. au capital de FCFA 5.000.000
R.C.C.M. Abidjan 180365

ERNST & YOUNG
5, avenue Marchand
01 BP 2715 - Abidjan 01
S.A. au capital de FCFA 12.000.000
R.C.C.M. Abidjan 7118

**SOCIÉTÉ D'ÉTUDES ET DE TRAVAUX POUR
L'AFRIQUE DE L'OUEST, S.A.
SETAO**

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2003

Mesdames et Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2003, sur :

- le contrôle des états financiers annuels de la Société d'Études et de Travaux pour l'Afrique de l'Ouest (SETAO), S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les états financiers annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces états financiers.

I. OPINION SUR LES ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession à l'exception du point décrit au paragraphe suivant ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces états financiers. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des états financiers et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Les créances clients à l'actif du bilan au 31 décembre 2003 comprennent des facturations sur le Ministère de l'Énergie et des Mines et sur le Ministère des Infrastructures Économiques à hauteur respectivement de FCFA 38 millions et FCFA 161 millions, qui sont impayées depuis plusieurs exercices.

En l'absence de modalités et de calendrier précis pour le recouvrement de ces créances et compte tenu de la difficile situation de trésorerie de l'État de Côte d'Ivoire, nous ne sommes pas en mesure d'apprécier le risque de non-recouvrement qui grève ces créances, ni d'évaluer le montant de la provision pour dépréciation qu'il aurait fallu éventuellement comptabiliser en application du principe comptable de prudence.

Sous cette réserve, nous certifions que les états financiers annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice conformément aux règles et méthodes comptables généralement édictées par le droit comptable de l'OHADA.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant relatif à la continuité d'exploitation de votre Société.

Notre rapport sur les états financiers annuels de l'exercice 2002 comportait une observation sur la continuité d'exploitation de votre Société. En effet, en application de l'article 153 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés et du GIE, nous avons interrogé votre conseil d'administration sur les mesures adoptées pour garantir la continuité de l'exploitation de la SETAO en raison de la perte de plus de la moitié du capital social qui aurait dû être reconstitué le 31 décembre 2002. En réponse à notre lettre, la société Bouygues Bâtiment, filiale de la société Bouygues, S.A., actionnaire majoritaire de votre Société, nous avait adressé un courrier qui confirmait l'engagement du groupe Bouygues de mettre en place les moyens nécessaires pour soutenir le financement de la trésorerie courante de la société SETAO au cours de l'exercice 2003.

Bien que la régularisation de la situation négative des capitaux propres ait été reportée, la société Bouygues Bâtiment a continué à soutenir sa filiale au cours de l'exercice 2003. Ainsi, la société Bouygues Bâtiment a, par avenant, prorogé l'échéance du prêt initial accordé à la SETAO signé le 1^{er} juillet 2003 et elle a signé une nouvelle convention de prêt d'un montant de 3 millions d'euros le 1^{er} juin 2004 au profit de la SETAO, dans le but de renforcer son soutien à cette société.

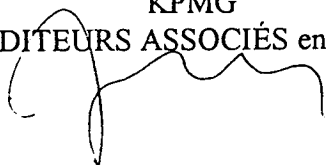
II. VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

À l'exception de l'incidence des faits exprimés ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels.

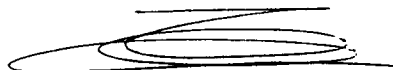
Les Commissaires aux Comptes

KPMG
AUDITEURS ASSOCIÉS en Afrique

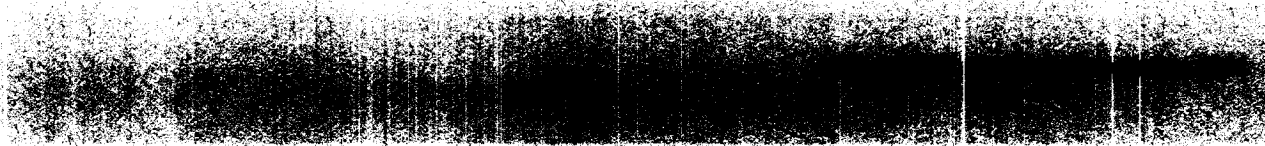


Jean Luc Ruelle

ERNST & YOUNG



Caroline Zamojciowna-Orio



COPIE

**SOCIÉTÉ D'ÉTUDES ET DE TRAVAUX POUR
L'AFRIQUE DE L'OUEST, S.A.
SETAO**

**RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES**

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2003

KPMG

Commissaires Associés en Afrique
01 BP 3172 - Abidjan 01
A.R.L. au capital de FCFA 5.000.000
R.C.C.M. Abidjan 180365

ERNST & YOUNG

5, avenue Marchand
01 BP 2715 - Abidjan 01
S.A. au capital de FCFA 12.000.000
R.C.C.M. Abidjan 7118

**SOCIÉTÉ D'ÉTUDES ET DE TRAVAUX POUR
L'AFRIQUE DE L'OUEST, S.A.
SETAO**

**RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES**

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2003

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre Société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

En application de l'article 440 alinéa 2 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous avons été avisés de la convention suivante qui a fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

1. COCONTRACTANT : BOUYGUES BÂTIMENT INTERNATIONAL

Administrateur concerné : Monsieur Gerald Mille

Nature et objet : Renouvellement pour l'année 2004 de la convention d'assistance et de services communs du 6 janvier 1998 et des avenants correspondants conclue entre SETAO-CI et BOUYGUES BÂTIMENT INTERNATIONAL.

Rémunération : Cette convention prend effet en 2004.

Par ailleurs, en application de l'article 440 alinéa 7 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

1. COCONTRACTANT : BOUYGUES BÂTIMENT

Administrateur concerné : Monsieur Daniel Rigout

Nature et objet : Convention de crédit entre BOUYGUES BÂTIMENT et SETAO-CI, dans le cadre du soutien financier apporté par BOUYGUES BÂTIMENT à l'activité de SETAO-CI, pour un montant maximum de FCFA 984 millions. Les tirages effectués au cours de l'exercice 2003 par SETAO-CI, dans le cadre de cette convention signée le 1^{er} juillet 2003 amendée par les avenants N° 1 et N° 2 respectivement du 4 août et du 10 novembre 2003, s'élèvent à FCFA 873 millions.

Cette convention a été amendée par l'avenant N° 3 du 1^{er} février 2004 évaluant le montant maximum du crédit à FCFA 1.312 millions.

Rémunération : Les taux d'intérêts applicables sont ceux de l'EURIBOR « Euro Interest Bank Offered Rate », correspondant à la durée du tirage tel qu'il apparaît vers 13 heures (heure de Paris), deux « jours bancaires » avant la date de tirage, augmenté d'une marge de 0,50 % l'an. Selon le contrat, les « jours bancaires » sont les jours entiers où fonctionne le marché interbancaire international et où les banques sont ouvertes à Londres et à Paris. Les intérêts facturés par BOUYGUES BÂTIMENT et comptabilisés par SETAO-CI, en rémunération des tirages effectués au cours de l'exercice 2003, s'élèvent à FCFA 2 millions.

2. COCONTRACTANT : BOUYGUES BÂTIMENT

Administrateur concerné : Monsieur Daniel Rigout

Nature et objet : Contrat d'assistance technique de BOUYGUES BÂTIMENT au profit de SETAO-CI, notamment en matière juridique et financière. Ce contrat a été conclu le 6 janvier 1998 et a connu différents avenants.

Rémunération : Les charges supportées par la SETAO et enregistrées dans les comptes clos le 31 décembre 2003 s'élèvent à FCFA 57 millions.

3. COCONTRACTANT : SOCIÉTÉ CONCESSIONNAIRE DU PONT RIVIERA-MARCORY (SOCOPRIM)

Administrateur concerné : Monsieur Gerald Mille

Nature et objet : Avenant N° 4 à la convention de mise à disposition du 27 février 1998 portant sur la mise à disposition temporaire à SOCOPRIM d'un véhicule avec chauffeur jusqu'au 30 juin 2003.

Rémunération : Les produits enregistrés par la SETAO dans les comptes clos le 31 décembre 2003 s'élèvent à FCFA 1,08 million.

4. COCONTRACTANT : SOCIÉTÉ CONCESSIONNAIRE DU PONT RIVIERA-MARCORY (SOCOPRIM).

Administrateur concerné : Monsieur Gerald Mille

Nature et objet : Avenant N° 4 au contrat de prestations de services du 10 février 1998 par lequel SOCOPRI confie à SETAO la fourniture de la prestation comptable jusqu'au 30 juin 2003.

Rémunération : Les produits enregistrés par la SETAO dans les comptes clos le 31 décembre 2003 s'élèvent à FCFA 2,18 millions.

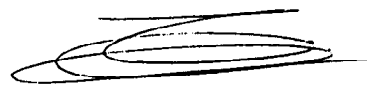
Les Commissaires aux Comptes

KPMG
AUDITEURS ASSOCIÉS en Afrique

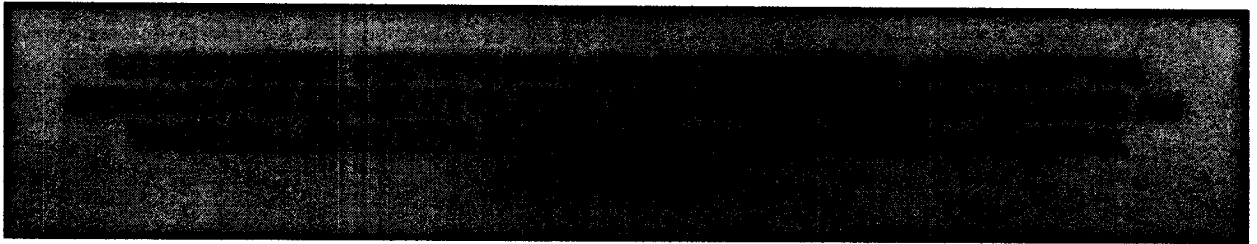


Jean Luc Ruelle
Associé - Gérant

ERNST & YOUNG



Caroline Zamojciowna-Orio
Expert-Comptable Diplômé



COPIE

**SOCIÉTÉ D'ÉTUDES ET DE TRAVAUX POUR
L'AFRIQUE DE L'OUEST, S.A.
SETAO**

**CERTIFICATION DU MONTANT GLOBAL DES
RÉMUNÉRATIONS VERSÉES AUX CINQ PERSONNES LES
MIEUX RÉMUNÉRÉES AU COURS DE L'EXERCICE
DE DOUZE MOIS CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2003**

(ARTICLE 525 ALINÉA 5 DE L'ACTE UNIFORME DE L'OHADA)

KPMG
ITEURS ASSOCIÉS en Afrique
01 BP 3172 – Abidjan 01
S.A.R.L. au capital de FCFA 5.000.000
R.C.C.M. Abidjan 180365

ERNST & YOUNG
5, avenue Marchand
01 BP 2715 - Abidjan 01
S.A. au capital de FCFA 12.000.000
R.C.C.M. Abidjan 7118

**SOCIÉTÉ D'ÉTUDES ET DE TRAVAUX POUR
L'AFRIQUE DE L'OUEST, S.A.
SETAO**

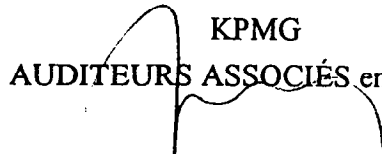
**CERTIFICATION DU MONTANT GLOBAL DES RÉMUNÉRATIONS VERSÉES AUX
CINQ PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES AU COURS
DE L'EXERCICE DE DOUZE MOIS CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2003**

(ARTICLE 525 ALINÉA 5 DE L'ACTE UNIFORME DE L'OHADA)

FCFA 88.302.587

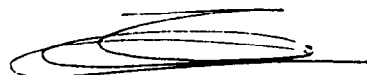
Nous soussignés, ERNST & YOUNG et KPMG AUDITEURS ASSOCIÉS en Afrique, Commissaires aux Comptes de la société SETAO, certifions exact, en application des dispositions de l'article 525 Alinéa 5 de l'Acte uniforme de l'OHADA, le montant global des rémunérations versées aux cinq personnes les mieux rémunérées qui nous a été indiqué par la direction générale et qui s'élève à FCFA 88.302.587. (Quatre-vingt-huit millions trois cent deux mille cinq cent quatre-vingt-sept francs CFA).

Les Commissaires aux Comptes


KPMG
AUDITEURS ASSOCIÉS en Afrique

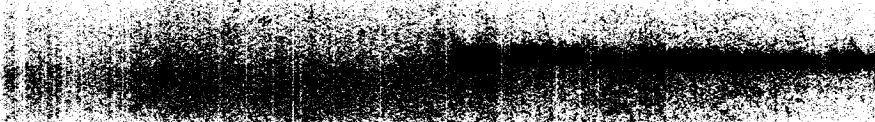
Jean Luc Ruelle
Associé - Gérant

ERNST & YOUNG



Caroline Zamojciowna-Orio
Expert-Comptable Diplômé

Le 10 septembre 2004



ANNONCES LEGALES

SOCIETE D'ETUDES ET DE TRAVAUX POUR L'AFRIQUE DE L'OUEST

« S.E.T.A.O. »

Société Anonyme avec Conseil
 d'Administration au capital de
 672.000.000 F CFA

Siège social : 22, rue des Foreurs-01
 BP 925-Abidjan 01
 R.C.C.M ABIDJAN 1219

AVIS DE CONVOCATION

Mesdames, Messieurs les Actionnaires
 sont convoqués en Assemblée
 Générale Ordinaire le :

mardi 28 septembre 2004 à 10 heures à
 l'Hôtel IVOIRE-Abidjan Cocody
 Salon « BASSAM » (Hall par le Palais
 du Congrès) à l'effet de délibérer sur
 l'ordre du jour suivant :

- 1- Lecture des Rapports du Conseil
 d'Administration et des Commissaires
 aux Comptes sur les opérations de
 l'exercice clos le 31 décembre 2003,
- 2- Lecture du Rapport Spécial des
 Commissaires aux Comptes sur les
 conventions visées à l'article 438 de
 l'Acte Uniforme relatif au Droit des
 Sociétés Commerciales et du
 Groupement d'Intérêt Economique,
- 3- Approbation de ces Rapports, du
 bilan et du compte de résultat - Quitus
 aux Administrateurs,
- 4- Affectation des résultats de
 l'exercice clos le 31 décembre 2003,
- 5- Renouvellement du mandat d'un
 Administrateur,
- 6- Pouvoirs pour dépôt et formalités.

Les actions doivent être déposées à la
 SOGEBOURSE (au 2^{ème} étage SGBCI
 Agence en face de la Pyramide)-01 BP
 1355 ABIDJAN 01.

Les actionnaires désirant voter par
 correspondance pourront retirer un
 formulaire de vote par correspondance
 au siège social.

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 28 SEPTEMBRE 2004

PROJET DE RESOLUTIONS -

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir
 entendu la lecture des Rapports du
 Conseil d'Administration et des
 Commissaires aux Comptes sur les
 opérations de l'exercice clos le 31
 décembre 2003, approuve lesdits
 Rapports, ainsi que le bilan et les
 comptes de l'exercice clos le 31
 décembre 2003, tels qu'ils ont été
 présentés et arrêtés, faisant ressortir
 une perte de 298.134.687 F CFA.

L'Assemblée Générale donne quitus de
 leur gestion à l'ensemble des
 Administrateurs pour l'exercice écoulé.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir
 entendu la lecture du Rapport Spécial
 des Commissaires aux Comptes relatif
 aux opérations visées par l'article 438

de l'Acte Uniforme relatif au Droit des
 Sociétés Commerciales et du
 Groupement d'Intérêt Economique, en
 approuve les termes.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter
 la perte de l'exercice s'élevant à
 298.134.687 F CFA au Report à
 Nouveau antérieur déficitaire de
 5.878.240.645 F CFA, lequel sera porté
 à un montant débiteur de 6.176.375.332
 F CFA.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de
 renouveler le mandat d'Administrateur
 de Monsieur Henri-Pierre MAURY qui
 arrive à expiration à l'issue de la
 présente Assemblée Générale, pour six
 années, soit jusqu'à l'issue de
 l'Assemblée Générale Ordinaire
 appelée à statuer sur les comptes de
 l'exercice clos le 31 décembre 2009.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous
 pouvoirs au porteur d'une copie ou
 d'un extrait du présent procès-verbal
 pour accomplir toutes formalités où
 besoin sera.

**SOCIETE D'ETUDES ET DE TRAVAUX
POUR L'AFRIQUE DE L'OUEST****« S.E.T.A.O. »****Société Anonyme avec Conseil
d'Administration au capital de
672.000.000 F CFA****Siège social : 22, rue des Foreurs - 01
BP 925 - Abidjan 1****R.C.C.M ABIDJAN 1219****AVIS DE CONVOCATION**

Mesdames, Messieurs les Actionnaires
sont convoqués en Assemblée
Générale Ordinaire le : mardi 28
septembre 2004 à 10 heures à l'Hôtel
IVOIRE-Abidjan Cocody, Salon «
BASSAM » (Hall par le Palais du
Congrès) à l'effet de délibérer sur
l'ordre du jour suivant :

1. Lecture des Rapports du Conseil
d'Administration et des Commissaires
aux Comptes sur les opérations de
l'exercice clos le 31 décembre 2003,

2. Lecture du Rapport Spécial des
Commissaires aux Comptes sur les
conventions visées à l'article 438 de
l'Acte Uniforme relatif au Droit des
Sociétés Commerciales et du
Groupement d'Intérêt Economique,

3. Approbation de ces Rapports, du
bilan et du compte de résultat - Quitus
aux Administrateurs,

4. Affectation des résultats de
l'exercice clos le 31 décembre 2003,

5. Renouvellement du mandat d'un
Administrateur,

6. Pouvoirs pour dépôt et formalités.

Les actions doivent être déposées à la
SOGEBOURSE (au 2^{ème} étage SGBCI
Agence en face de la Pyramide) - 01 BP
1355 ABIDJAN 01.

Les actionnaires désirant voter par
correspondance pourront retirer un
formulaire de vote par correspondance
au siège social.

- PROJET DE RESOLUTIONS -**PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir
entendu la lecture des Rapports du
Conseil d'Administration et des
Commissaires aux Comptes sur les
opérations de l'exercice clos le 31
décembre 2003, approuve lesdits
Rapports, ainsi que le bilan et les
comptes de l'exercice clos le 31
décembre 2003, tels qu'ils ont été
présentés et arrêtés, faisant ressortir
une perte de 298 134 687 F CFA.

L'Assemblée Générale donne quitus de
leur gestion à l'ensemble des
Administrateurs pour l'exercice écoulé.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir
entendu la lecture du Rapport Spécial
des Commissaires aux Comptes relatif
aux opérations visées par l'article 438
de l'Acte Uniforme relatif au Droit des
Sociétés Commerciales et du
Groupement d'Intérêt Economique, en
approuve les termes.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter
la perte de l'exercice s'élevant à 298
134 687 F CFA au Report à Nouveau
antérieur déficitaire de 5 878 240 645 F
CFA, lequel sera porté à un montant
débitaire de 6 176 375 332 F CFA.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de
renouveler le mandat d'Administrateur
de Monsieur Henri-Pierre MAURY qui
arrive à expiration à l'issue de la
présente Assemblée Générale, pour six
années, soit jusqu'à l'issue de
l'Assemblée Générale Ordinaire
appelée à statuer sur les comptes de
l'exercice clos le 31 décembre 2009.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous
pouvoirs au porteur d'une copie ou
d'un extrait du présent procès-verbal
pour accomplir toutes formalités où
besoin sera.

ANNONCES LEGALES

**SOCIÉTÉ D'ÉTUDES ET DE TRAVAUX
POUR L'AFRIQUE DE L'OUEST**
« S.E.T.A.O. »

Société Anonyme avec Conseil d'Administration au capital de 672.000.000 F CFA

Siège social : 22, rue des Forcés - 01
BP 925 - Abidjan 1
R.C.C.M ABIDJAN 1219

AVIS DE CONVOCATION

Mesdames, Messieurs les Actionnaires sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le mardi 28 septembre 2004 à 10 heures à l'Hôtel IVOIRE - Abidjan - Cocody Salon « BASSAM » (Hall par le Palais du Congrès) à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture des Rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2003,
2. Lecture du Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article 438 de l'Acte Uniforme relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique,
3. Approbation de ces Rapports, du bilan et du compte de résultat - Quitus aux Administrateurs,
4. Affectation des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2003,
5. Renouvellement du mandat d'un Administrateur,
6. Pouvoirs pour dépôt et formalités.

Les actions doivent être déposées à la SOGEBOURSE (au 2^{ème} étage SGBCI Agence en face de la Pyramide) - 01 BP 1355 ABIDJAN 01.

Les actionnaires désirant voter par correspondance pourront retirer un formulaire de vote par correspondance au siège social.

- PROJET DE RESOLUTIONS - PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture des Rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2003, approuve lesdits Rapports, ainsi que le bilan et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2003, tels qu'ils ont été présentés et arrêtés, faisant ressortir une perte de 298 134 687 F CFA.

L'Assemblée Générale donne quitus de leur gestion à l'ensemble des Administrateurs pour l'exercice écoulé.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes relatif aux opérations visées par l'article 438 de l'Acte Uniforme relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique, en approuve les termes.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 298 134 687 F CFA au Report à Nouveau antérieur déficitaire de 5 878 240 645 F CFA, lequel sera porté à un montant débiteur de 6 176 375 332 F CFA.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat d'Administrateur de Monsieur Henri-Pierre MAURY qui arrive à expiration à l'issue de la présente Assemblée Générale, pour six années, soit jusqu'à l'issue de l'As-

semblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2003.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour accomplir toutes formalités où besoin sera.



SOCIETE D'ETUDES ET DE TRAVAUX POUR L'AFRIQUE DE L'OUEST

« S.E.T.A.O. »

Société Anonyme avec Conseil d'Administration au capital de 672.000.000 F CFA

Siège social : 22, rue des Foreurs - 01 BP 925 - Abidjan 1

R.C.C.M ABIDJAN 1219

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 28 SEPTEMBRE 2004

- PROJET DE RESOLUTIONS -

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture des Rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2003, approuve lesdits Rapports, ainsi que le bilan et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2003, tels qu'ils ont été présentés et arrêtés, faisant ressortir une perte de 298 134 687 F CFA.

L'Assemblée Générale donne quitus de leur gestion à l'ensemble des Administrateurs pour l'exercice écoulé.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes relatif aux opérations visées par l'article 438 de l'Acte Uniforme relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique, en approuve les termes.

TROISIEME RESOLUTION

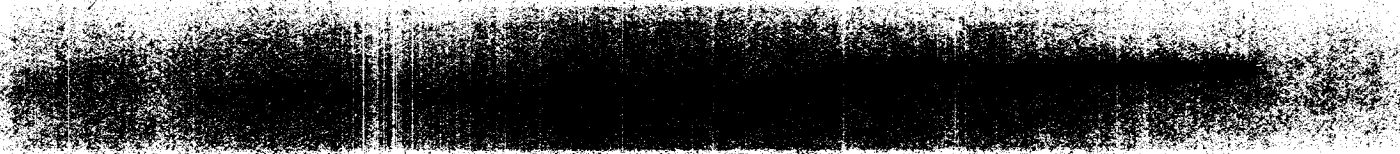
L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 298 134 687 F CFA au Report à Nouveau antérieur déficitaire de 5 878 240 645 F CFA, lequel sera porté à un montant débiteur de 6 176 375 332 F CFA.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat d'Administrateur de Monsieur Henri-Pierre MAURY qui arrive à expiration à l'issue de la présente Assemblée Générale, pour six années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour accomplir toutes formalités où besoin sera.



SOCIETE D'ETUDES ET DE TRAVAUX POUR L'AFRIQUE DE L'OUEST
« S.E.T.A.O. »

Société Anonyme avec Conseil d'Administration au capital de 672.000.000 F CFA
Siège social : 22, rue des Foreurs - 01 BP 925 - Abidjan 1
R.C.C.M ABIDJAN 1219

LISTE DES ADMINISTRATEURS

M. Daniel RIGOUT

Président du Conseil d'Administration

M. Christian TEUTSCH

Directeur Général

M. Timothee AHOUA N'GUETTA

Administrateur

M. Eric DAY

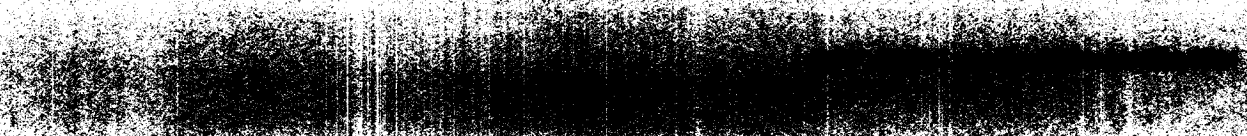
Administrateur

M. Henri-Pierre MAURY

Administrateur

M. Olivier MONFORT

Administrateur



BILAN

Dénomination sociale de l'entreprise :

Société d'Etudes et de Travaux pour l'Afrique de l'Ouest

(Bilan consolidé)

Sigle usuel : SETAO

Adresse : 01 BP 925 ABIDJAN 01

N° d'identification fiscale : 0101219 P Exercice clos le : 31/12/2003 Durée (en mois) : 12

Réf.	ACTIF	Exercice N			Ex. N - 1
		Brut	Amort/Prov	Net	Net
	ACTIF IMMOBILISE (1)				
AA	Charges immobilisées				
AB	Frais d'établissement et charges à répartir				
AC	Primes de remboursement des obligations				
AD	Immobilisations incorporelles				
AE	Frais de recherche et développement				
AF	Brevets, licences, logiciels				
AG	Fonds commercial				
AH	Autres immobilisations incorporelles				
AI	Immobilisations corporelles				
AJ	Terrains				
AK	Bâtiments				
AL	Installations et agencements	108 284 715	104 800 102	3 484 613	3 982 420
AM	Matériel	889 883 449	818 570 597	71 312 852	184 359 297
AN	Matériel de transport	106 415 061	106 415 061		
AP	Avances et acomptes versés sur immobilisations				
AQ	Immobilisations financières				
AR	Titres de participation	364 300 000	2 000 000	362 300 000	362 300 000
AS	Autres immobilisations financières	94 609 654		94 609 654	99 043 864
AW	(1) dont H. A. O. : Brut				

BILAN

Dénomination sociale de l'entreprise :

Société d'Etudes et de Travaux pour l'Afrique de l'Ouest

(Bilan consolidé)

Signature usuel : SETAO

Adresse :

01 BP 925 ABIDJAN 01

N° d'identification fiscale : 0101219 P

Exercice clos le : 31/12/2003 Durée (en mois) : 12

Réf.	ACTIF	Exercice N			Ex. N - 1
		Brut	Amort/Prov	Net	Net
AZ	Report total Actif immobilisé	1 563 492 879	1 031 785 760	531 707 119	649 685 581
	ACTIF CIRCULANT				
BA	Actif circulant H. A. O.				
BB	Stocks				
BC	Marchandises				
BD	Matières premières et autres	38 793 680		38 793 680	479 308 442
	Approvisionnements				
BE	En-cours				
BF	Produits fabriqués				
BG	Créances et emplois assimilés				
BH	Fournisseurs, avances versées	18 557 107		18 557 107	167 718 120
BI	Clients	1 281 676 725	533 218 648	748 458 077	972 476 579
BJ	Autres créances	973 058 536		973 058 536	1 043 668 944
BK	TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	2 312 086 048	533 218 648	1 778 867 400	2 663 172 085
	TRESORERIE-ACTIF				
BQ	Titres de placement				
BR	Valeurs à encaisser				
BS	Banques, chèques postaux, caisse	11 860 166		11 860 166	9 907 140
BT	TOTAL TRESORERIE-ACTIF (III)	11 860 166		11 860 166	9 907 140

BILAN

Dénomination sociale de l'entreprise : Société d'Etudes et de Travaux pour l'Afrique de l'Ouest

(Bilan consolidé)

Sigle usuel : SETAOAdresse : 01 BP 925 ABIDJAN 01N° d'identification fiscale : 0101219 P Exercice clos le : 31/12/2003 Durée (en mois) : 12

Réf.	PASSIF (avant répartition)	Exercice N	Exercice N - 1
	CAPITAUX PROPRES ET RESSOURCES ASSIMILEES		
CA	Capital	672 000 000	672 000 000
CB	Actionnaires capital non appelé -		
CC	Primes et réserves		
CD	Primes d'apport, d'émission, de fusion		
CE	Ecart de réévaluation		
CF	Réserves indisponibles	67 200 000	67 200 000
CG	Réserves libres	1 050 925 813	1 050 925 813
CH	Report à nouveau + ou -	-5 878 240 645	-5 999 130 892
CI	Résultat net de l'exercice (bénéfice + ou perte -)	-298 134 687	120 890 247
CK	Autres capitaux propres		
CL	Subventions d'investissement		
CM	Provisions réglementées et fonds assimilés		
CP	TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	-4 386 249 519	-4 088 114 832
	DETTES FINANCIERES ET RESSOURCES ASSIMILEES (1)		
DA	Emprunts		
DB	Dettes de crédit-bail et contrats assimilés		
DC	Dettes financières diverses		
DD	Provisions financières pour risques et charges	734 749 342	783 945 683
DE	(1) dont H. A. O. :		

BILAN

Dénomination sociale de l'entreprise : Société d'Etudes et de Travaux pour l'Afrique de l'Ouest

(Bilan consolidé)

Sigle usuel : SETAO

Adresse : 01 BP 925 ABIDJAN 01

N° d'identification fiscale : 0101219 P Exercice clos le : 31/12/2003 Durée (en mois) : 12

Réf.	PASSIF (avant répartition)	Exercice N	Exercice N - 1
DG	Report Total ressources stables	-3 651 500 177	-3 304 169 149
	PASSIF CIRCULANT		
DH	Dettes circulantes et ressources assimilées H.A.O.	2 178 968	
DI	Clients, avances reçues	60 355 613	1 266 145 030
DJ	Fournisseurs d'exploitation	1 044 331 980	1 460 358 210
DK	Dettes fiscales	364 545 831	630 263 031
DL	Dettes sociales	38 050 714	5 112 248
DM	Autres dettes	2 548 952 878	1 403 613 983
DN	Risques provisionnés		
DP	TOTAL PASSIF CIRCULANT (III)	4 058 415 984	4 765 492 502
	TRESORERIE PASSIF		
DQ	Banques, crédits d'escompte		
DR	Banques, crédits de trésorerie	700 000 000	
DS	Banques, découverts	1 215 518 878	1 861 441 453
DT	TOTAL TRESORERIE-PASSIF (IV)	1 915 518 878	1 861 441 453
DU	Ecart de conversion-Passif (V) (gain probable de change)		
DZ	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	2 322 434 685	3 322 764 806

COMPTE DE RESULTAT

 Dénomination sociale de l'entreprise : **Société d'Etudes et de Travaux pour l'Afrique de l'Ouest**

(Bilan consolidé)

 Sigle usuel : **SETAO**

 Adresse : **01 BP 925 ABIDJAN 01**

 N° d'identification fiscale : **0101219 P** Exercice clos le : **31/12/2003** Durée (en mois) : **12**

Réf.	CHARGES (1re partie)	Exercice N	Exercice N - 1
	ACTIVITE D'EXPLOITATION		
RA	Achats de marchandises	2 195 409	14 930 055
RB	- Variation de stocks (- ou +) (Marge brute sur marchandises voir TB)	388 552 134	-52 268 442
RC	Achats de matières premières et fournitures liées	256 065 202	119 723 754
RD	- Variation de stocks (- ou +) (Marge brute sur matières voir TG)		
RE	Autres achats	61 423 868	-17 472 118
RH	- Variation de stocks (- ou +)		
RI	Transports	15 379 682	94 230 364
RJ	Services extérieurs	874 827 447	745 659 372
RK	Impôts et taxes	16 397 975	170 733 694
RL	Autres charges (Valeur ajoutée voir TN)	135 640 295	229 942 419
RP	Charges de personnel (1)	303 885 109	441 909 322
	(1) dont personnel extérieur 23 144 010 27 274 438		
RQ	(Excédent brut d'exploitation voir TQ)		
RS	Dotations aux amortissements et aux provisions	469 062 959	594 630 727
RW	Total des charges d'exploitation	2 523 430 080	2 342 019 147
	(Résultat d'exploitation voir TX)		

COMPTE DE RESULTAT

Dénomination sociale de l'entreprise : Société d'Etudes et de Travaux pour l'Afrique de l'Ouest
 (Bilan consolidé) Sigle usuel : **SETAO**
 Adresse : 01 BP 925 ABIDJAN 01
 N° d'identification fiscale : 0101219 P Exercice clos le : **31/12/2003** Durée (en mois) : **12**

Réf.	PRODUITS (1re partie)	Exercice N	Exercice N - 1
	ACTIVITE D'EXPLOITATION		
TA	Ventes de marchandises	92 201 839	
TB	MARGE BRUTE SUR MARCHANDISES	-298 545 704 37 338 387	
TC	Ventes de produits fabriqués		
TD	Travaux, services vendus	1 956 624 136	366 388 325
TE	Production stockée (ou déstockage) (+ ou -)		
TF	Production immobilisée		
TG	MARGE BRUTE SUR MATIERES	1 700 558 934 246 664 571	
TH	Produits accessoires	28 061 879	386 887 884
TI	CHIFFRE D'AFFAIRES (1) (TA + TC + TD + TH)	2 076 887 854 753 276 209	
TJ	(1) dont à l'exportation		
TK	Subventions d'exploitation		
TL	Autres produits	39 984 049	1 634 372 731
TN	VALEUR AJOUTEE	366 389 891 1 082 169 842	
TQ	EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	62 504 782 640 260 520	
TS	Reprises de provisions	412 662 288	725 981 768
TT	Transferts de charges		
TW	Total des produits d'exploitation	2 529 534 191	3 113 630 708
TX	RESULTAT D'EXPLOITATION	6 104 111 771 611 561	
	Bénéfice (+) ; Perte (-)		

COMPTE DE RESULTAT

 Dénomination sociale de l'entreprise : **Société d'Etudes et de Travaux pour l'Afrique de l'Ouest**

(Bilan consolidé)

 Sigle usuel : **SETAO**

 Adresse : **01 BP 925 ABIDJAN 01**

 N° d'identification fiscale : **0101219 P** Exercice clos le : **31/12/2003** Durée (en mois) : **12**

Réf.	CHARGES (2e partie)	Exercice N	Exercice N - 1
RW	Report Total des charges d'exploitation	2 523 430 080	2 342 019 147
	ACTIVITE FINANCIERE		
SA	Frais financiers	318 666 787	782 654 265
SC	Pertes de change	-10 577 291	
SD	Dotations aux amortissements et aux provisions		
SF	Total des charges financières	308 089 496	782 654 265
	<i>(Résultat financier voir UG)</i>		
SH	Total des charges des activités ordinaires	2 831 519 576	3 124 673 412
	<i>(Résultat des activités ordinaires voir UI)</i>		
	HORS ACTIVITES ORDINAIRES (H.A.O.)		
SK	Valeurs comptables des cessions d'immobilisations	9 259 153	39 179 880
SL	Charges H.A.O.		
SM	Dotations H.A.O.		
SO	Total des charges H.A.O.	9 259 153	39 179 880
	<i>(Résultat H.A.O. voir UP)</i>		
SQ	Participation des travailleurs		
SR	Impôts sur le résultat	12 253 638	4 519 675
SS	Total des charges et impôts	12 253 638	4 519 675

COMPTE DE RESULTAT

Dénomination sociale de l'entreprise : Société d'Etudes et de Travaux pour l'Afrique de l'Ouest
 (Bilan consolidé) Sigle usuel : SETAO
 Adresse : 01 BP 925 ABIDJAN 01
 N° d'identification fiscale : 0101219 P Exercice clos le : 31/12/2003 Durée (en mois) : 12

Réf.	PRODUITS (2e partie)	Exercice N	Exercice N - 1
TW	Report Total des produits d'exploitation	2 529 534 191	3 113 630 708
UA	ACTIVITE FINANCIERE		
UC	Revenus financiers		109 571 114
UD	Gains de change	872 295	64 547
UE	Reprises de provisions		
UE	Transferts de charges		
UF	Total des produits financiers	872 295	109 635 661
UG	RESULTAT FINANCIER (+ ou -)	-307 217 201	-673 018 604
UH	Total des produits des activités ordinaires	2 530 406 486	3 223 266 369
UI	RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES (1)		
UI	(+ ou -)	-301 113 090	98 592 957
UJ	(1) dont impôt correspondant 34 507 535		
UK	HORS ACTIVITES ORDINAIRES (H.A.O.)		
UL	Produits des cessions d'immobilisations	24 491 194	65 996 845
UM	Produits H.A.O.		
UN	Reprises H.A.O.		
UN	Transferts de charges		
UO	Total des produits H.A.O.	24 491 194	65 996 845
UP	RESULTAT H.A.O. (+ ou -)	15 232 041	26 816 965
UT	TOTAL GENERAL DES PRODUITS	2 554 897 680	3 289 263 214
UZ	RESULTAT NET	-298 134 687	120 890 247
UZ	Bénéfice (+) ; Perte (-)		

TABLEAU FINANCIER DES RESSOURCES ET DES EMPLOIS (TAFIRE)

Dénomination sociale de l'entreprise : Société d'Etudes et de Travaux pour l'Afrique de l'Ouest
 (Bilan consolidé) Sigle usuel : SETAO
 Adresse : 01 BP 925 ABIDJAN 01
 N° d'identification fiscale : 0101219 P Exercice clos le : 31/12/2003 Durée (en mois) : 12

1re PARTIE : DETERMINATION DES SOLDES FINANCIERS DE L'EXERCICE N**■ CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT GLOBALE (C.A.F.G.)**

CAFG = EBE

- Charges décaissables restantes } à l'exclusion des cessions
 + Produits encaissables restants } d'actif immobilisé

		E.B.E.	
(SA) Frais financiers	318 666 787	(TT) Transferts de charges d'exploitation	62 504 782
(SC) Pertes de change	-10 577 291	(UA) Revenus financiers	
(SL) Charges H.A.O.		(UE) Transferts de charges financières	
(SQ) Participation		(UC) Gains de change	872 295
(SR) Impôts sur le résultat	12 253 638	(UL) Produits H.A.O.	
		(UN) Transferts de charges H.A.O.	
Total (I)	320 343 134	Total (II)	63 377 077

CAFG : Total (II) - Total (I) = -256 966 057 ☒ **XA** (N - 1) : -37 277 759

■ AUTOFINANCEMENT (A.F.)

AF = CAFG - Distributions de dividendes dans l'exercice (1)

AF = -256 966 057 - = -256 966 057 ☒ **XB** (N - 1) : -37 277 759

■ VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION (B.F.E.)

Var. B.F.E. = Var. Stocks (2) + Var. Créances (2) + Var. Dettes circulantes (2)

Variation des stocks : N - (N - 1)	Emplois augmentation (+)	Ressources diminution (-)
(BC) Marchandises		ou
(BD) Matières premières		ou 440 514 762
(BE) En-cours		ou
(BF) Produits fabriqués		ou
(A) Variation globale nette des stocks		ou 440 514 762

(1) Dividendes mis en paiement au cours de l'exercice y compris les acomptes sur dividendes.

(2) A l'exclusion des éléments H.A.O.

TABLEAU FINANCIER DES RESSOURCES ET DES EMPLOIS (TAFIRE)

(suite)

Dénomination sociale de l'entreprise : **Société d'Etudes et de Travaux pour l'Afrique de l'Ouest**

(Bilan consolidé)

Sigle usuel : **SETAO**Adresse : **01 BP 925 ABIDJAN 01**N° d'identification fiscale : **0101219 P** Exercice clos le : **31/12/2003** Durée (en mois) : **12**

Variation des créances : N - (N - 1)	Emplois augmentation (+)	Ressources diminution (-)
(BH) Fournisseurs, avances versées		OU 149 161 013
(B I) Clients		OU 224 018 502
(BJ) Autres créances		OU 70 610 408
(BU) Ecart de conversion - Actif (1)		OU
(B) Variation globale nette des créances		OU 443 789 923

Variation des dettes circulantes : N - (N - 1)	Emplois diminution (-)	Ressources augmentation (+)
(D I) Clients, avances reçues	1 205 789 417	OU
(DJ) Fournisseurs d'exploitation	416 026 230	OU
(DK) Dettes fiscales	265 717 200	OU
(DL) Dettes sociales		OU 32 938 466
(DM) Autres dettes		OU 1 145 338 895
(DN) Risques provisionnés		OU
(DU) Ecart de conversion - Passif (1)		OU
(C) Variation globale nette des dettes circulantes	709 255 486	OU

VARIATION DU B.F.E. = (A) + (B) + (C)	XC	OU	175 049 199
--	-----------	-----------	--------------------

■ EXCEDENT DE TRESORERIE D'EXPLOITATION (E.T.E.)

ETE = EBE - Variation BFE - Production immobilisée

	N	N - 1
Excédent brut d'exploitation	62 504 782	640 260 520
- Variation du B.F.E.(- si emplois ; + si ressources) (- ou +)	175 049 199	-43 442 048
- Production immobilisée	-	-
EXCEDENT DE TRESORERIE D'EXPLOITATION	XD	237 553 981
		596 818 472

(1) En cours d'adoption.

TABLEAU FINANCIER DES RESSOURCES ET DES EMPLOIS (TAFIRE)

2e PARTIE : TABLEAU

Dénomination sociale de l'entreprise : **Société d'Etudes et de Travaux pour l'Afrique de l'Ouest**
(Bilan consolidé) Sigle usuel : **SETAO**
Adresse : **01 BP 925 ABIDJAN 01**
N° d'identification fiscale : **0101219 P** Exercice clos le : **31/12/2003** Durée (en mois) : **12**

Réf.		Exercice N		Exercice N - 1
		Emplois	Ressources	(E - ; R +)
	I. INVESTISSEMENTS ET DESINVESTISSEMENTS			
FA	Charges immobilisées (augmentations dans l'exercice) Croissance interne		////////////////////	
FB	Acquisitions/Cessions d'immobilisations incorporelles			
FC	Acquisitions/Cessions d'immobilisations corporelles Croissance externe	1 311 914	24 491 195	57 519 695
FD	Acquisitions/Cessions d'immobilisations financières	4 422 920	8 857 130	-3 891 626
FF	INVESTISSEMENT TOTAL		27 613 491	53 628 069
FG	II. VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION (cf. supra : Var. B.F.E.)			
		ou	175 049 199	-43 442 048
FH	A - EMPLOIS ECONOMIQUES A FINANCER (FF + FG)		202 662 690	10 186 021
FI	III. EMPLOIS/RESSOURCES (B.F., H.A.O.)	ou	2 178 968	
FJ	IV. EMPLOIS FINANCIERS CONTRAINTS (1) Remboursements (selon échéancier) des emprunts et dettes financières (1) A l'exclusion des remboursements anticipés portés en VII		////////////////////	
FK	B - EMPLOIS TOTAUX A FINANCER		204 841 658	10 186 021

TABLEAU FINANCIER DES RESSOURCES ET DES EMPLOIS (TAFIRE)

(suite)

Dénomination sociale de l'entreprise : **Société d'Etudes et de Travaux pour l'Afrique de l'Ouest**

(Bilan consolidé)

Sigle usuel : **SETAO**

Adresse :

01**BP****925****ABIDJAN****01**

N° d'identification fiscale :

0101219 P

Exercice clos le :

31/12/2003

Durée (en mois) :

12

Réf.		Exercice N		Exercice N - 1
		Emplois	Ressources	(E - ; R +)
FL	V. FINANCEMENT INTERNE Dividendes (emplois) / C.A.F.G. (Ressources)		-256 966 057	-37 277 759
	VI. FINANCEMENT PAR LES CAPITAUX PROPRES			
FM	Augmentations de capital par apports nouveaux	////////////////////		
FN	Subventions d'investissement	////////////////////		
FP	Prélèvements sur le capital (y compris retraits de l'exploitant)		////////////////////	
	VII. FINANCEMENT PAR DE NOUVEAUX EMPRUNTS			
FQ	Emprunts (2)			
FR	Autres dettes financières (2) (2) Remboursements anticipés inscrits séparément en emplois			
FS	C - RESSOURCES NETTES DE FINANCEMENT	256 966 057		-37 277 759
FT	D - EXCEDENT OU INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE FINANCEMENT (C - B)	52 124 399 OU		-27 091 738
	VIII. VARIATION DE LA TRESORERIE			
FU	Trésorerie nette à la clôture de l'exercice + ou -	-1 903 658 712		
FV	à l'ouverture de l'exercice + ou -	-1 851 534 313		
FW	Variation Trésorerie : (+ si Emploi ; - si Ressources)	-52 124 399 OU	-52 124 399	-27 091 738
	Contrôle : D = VIII avec signe opposé			

Nota : I, IV, V, VI, VII : en termes de flux ; II, III, VIII : différences " bilantielles "

CONTROLE (à partir des masses des bilans N et N - 1)		Emplois	Ressources
Variation du fonds de roulement (F.d.R.) : FdR(N) - FdR(N - 1)		229 352 566 ou	
Variation du B.F. global (B.F.G.) : BFG(N) - BFG(N - 1)		ou	177 228 167
Variation de la trésorerie (T) : T(N) - T(N - 1)		ou	52 124 399
TOTAL		229 352 566 =	229 352 566